

## TRAVAUX RESTAURATION MORPHOLOGIQUE ET DIVERSIFICATION D'HABITATS SUR L'ÈVRE A LA JUBAUDIERE (49)

### Bassin versant de l'Èvre :

- Superficie : 573 km<sup>2</sup>
- 45 communes concernées
- Longueur de cours d'eau cumulée : 567 km, dont 93 km pour l'Èvre
- Source de l'Èvre : Vezins
- Confluence avec la Loire : Le Marillais



### Le SMiB c'est quoi :

C'est le Syndicat Mixte des Bassins Èvre - Thou - St Denis : un établissement de coopération intercommunal qui regroupe 6 communautés de communes ou d'agglomération.

Le SMiB œuvre pour la restauration et l'entretien des cours d'eau et zones humides. L'objectif principal est la reconquête de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques.

### Contrat Territorial Milieux Aquatiques :

Depuis 2009, le SMiB engage des actions de communication et des travaux dans le cadre d'un programme pluriannuel, appelé CTMA (Contrat Territorial Milieux Aquatiques). Celui-ci a été signé avec l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et le Conseil Général du Maine et Loire.

Voici quelques exemples de réalisations :



Restauration ripisylve - plantations



Broyage de branches



Clôtures et abreuvoirs



Suppression d'ouvrages



Frayère à brochets



Guide du riverain



Site internet



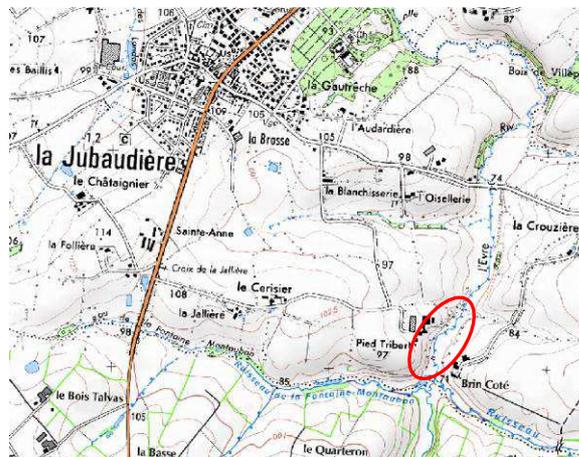
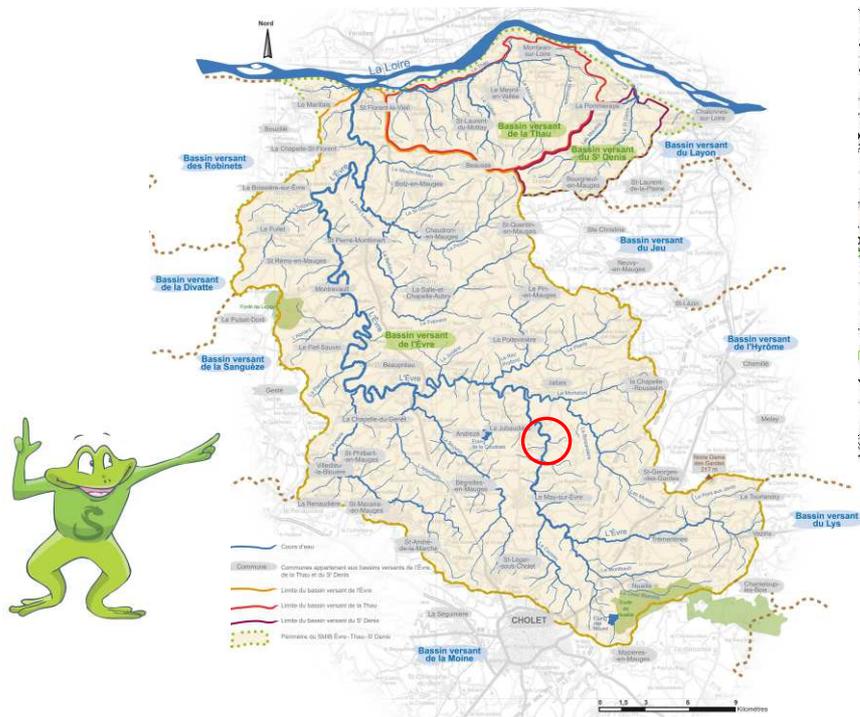
Animations scolaires



Panneaux routiers

Cours d'eau concerné : Èvre (partie amont)

Localisation : commune de la Jubaudière (49)



Historique :  
 Création de l'ouvrage par l'AAPPMA locale dans les années 1980  
 Suppression d'une vanne de l'ouvrage de Pied Tribert en 2011  
 Suppression de la seconde vanne en 2013  
 Travaux de restauration et d'entretien de la végétation en 2013 :

- abattage d'arbres morts et penchés,
- recépage des aulnes et saules,
- enlèvement sélectif des embâcles,
- étêtage des frênes...



Ouvrage avant ouverture des vannes



Etat de la végétation avec travaux



Maître d'ouvrage et suivi de travaux :

Syndicat Mixte des Bassins Èvre - Thou - St Denis  
CS 10063  
49602 BEAUPREAU CEDEX  
02 41 71 76 83  
[www.evrethausaintdenis.fr](http://www.evrethausaintdenis.fr)

Président : Christophe DOUGÉ

Vice-Présidents : Luc CLOCHARD (Travaux), Jean-Robert GACHET (Communication) et Christophe JOLIVET (Continuité écologique et mesures agro-environnementales).

Etude préalable :

Fédération du Maine et Loire pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

Objectif des travaux :

Ces travaux visent à redonner de la dynamique à l'Èvre et ainsi améliorer l'auto-épuration grâce au rétrécissement du lit en période de basses eaux (création de banquettes).

Ils visent également à créer de nouveaux habitats pour la faune aquatique (poissons et invertébrés) à travers la mise en place de blocs épars, de lits de graviers, de fagots et de souches...

Dossier loi sur l'eau : Déclaration auprès de la Direction Départementale des Territoires.

Entreprise retenue pour les travaux : SARL GIRON - La Tourlandry (49)  
Marché à bons de commande

Matériel :

Semi-remorque : approvisionnement des matériaux sur le chantier

Dumper 10 t. : réalisation des travaux

Pelleteuse 15.5 t. (huile biologique) : réalisation des travaux

Petit matériel : tronçonneuse....



Moyens humains : 2 personnes (dont technicien rivières)

Quantités :

47 t. 0/150

71 t. brute d'abattage

165 t. 300/500

10 souches

24 fagots

170 pieux en châtaignier (2 m.)

30 kg de semence

Linéaire des travaux : environ 500 ml.

Heures passées :

39 h avec pelleteuse - 30 h avec dumper

Période des travaux :

7 au 11 juillet 2014

Travaux réalisés :

- Blocs épars
- Zones de blocs
- Recharge granulométrique et radiers
- Déflecteurs
- Banquettes
- Ilots
- Fagots
- Souches
- Démantèlement d'une vieille passerelle
- Barrière pour empêcher les voitures de traverser la rivière.



Déflecteurs



Banquette



Radier



Ilot



Blocs épars et zones de blocs



Souche



Fagots de branches



Sous-berge

Financeurs : Agence de l'eau Loire Bretagne : 50%  
Conseil Régional des Pays de la Loire : 20%  
Conseil Général du Maine et Loire : 10 %  
Fédération du Maine et Loire pour la Pêche et Protection du Milieu Aquatique : 10%  
SMiB Èvre - Thau - St Denis : 10%

Bilan financier : 11 700 €

Suivi :

Afin de mesurer l'efficacité des travaux, une pêche électrique avait été réalisée le 14 mai 2013. Quatorze espèces avaient été recensées : Anguille, Bouvière, Carpe, Chabot, Chevesne, Gardon, Goujon, Grémille, Loche franche, Poisson chat, Pseudorasbora, Rotengle, Vairon et Vandoise.



Pêche électrique réalisée par la Fédération 49



Vandoise



Chabot



Vairon



Goujon

Sur les 14 espèces capturées, 8 font partie des 17 devant peupler le cours d'eau. Il manque des espèces rhéophiles qui ont disparu du bassin versant de l'Èvre, comme le Barbeau, Spirilin, Hotu.... Il manque aussi, et c'est plus inquiétant, les carnassiers (aucune perche ni brochet). Le manque d'habitats de reproduction peut expliquer cette absence. Une réintroduction et la mise en place de zone de "quiétude" pour ces poissons devrait permettre leur retour.

Maintenant que les travaux sont terminés, un suivi va être réalisé par la Fédération du Maine et Loire pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique à travers de nouvelles pêches électriques. Les poissons sont des indicateurs qui permettent de déterminer la qualité de la rivière et de l'eau.

Contact TMR : Denis BRANGER - 02 41 71 76 83 - [d.branger@evrethausaintdenis.fr](mailto:d.branger@evrethausaintdenis.fr)

